



Cadre stratégique PAT-ProDij

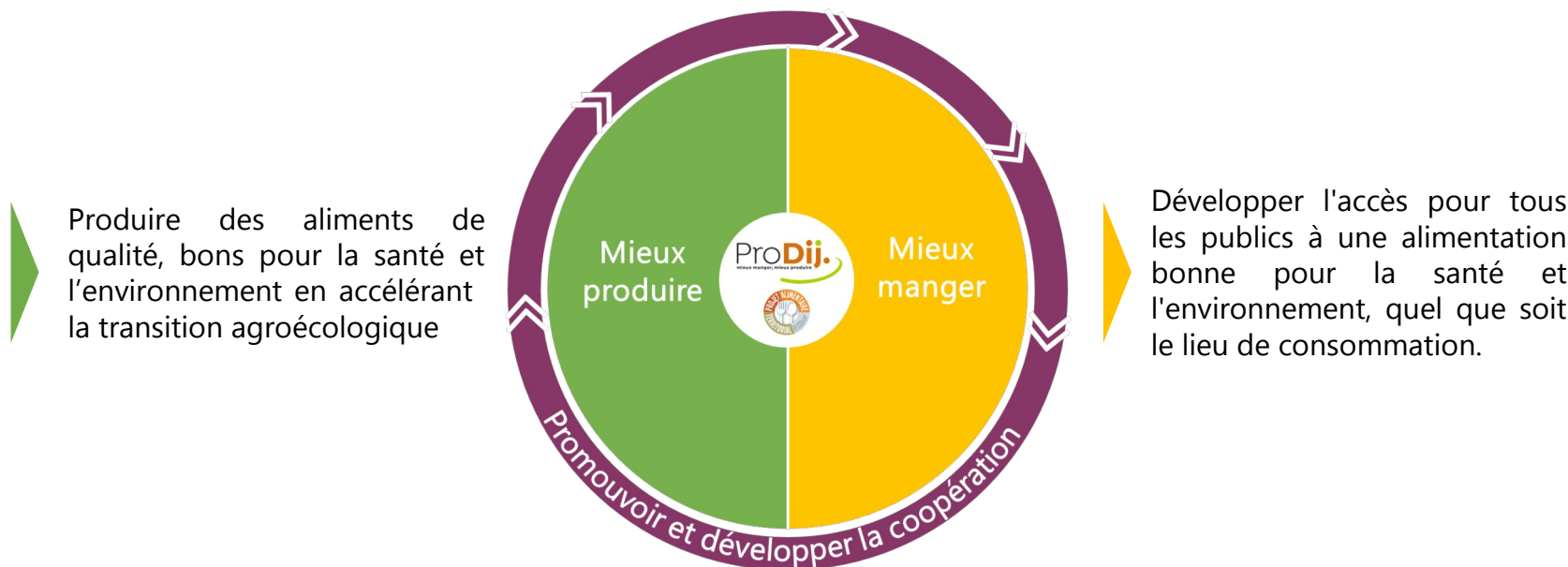


L'ambition de Dijon Métropole à travers le PAT-ProDij :
être un territoire pionnier du **mieux manger, mieux produire, pour mieux vivre**

L'objectif : faire de Dijon métropole un démonstrateur de la transition alimentaire. Celle-ci doit permettre au territoire de relever les grands défis environnementaux, sociaux et économiques de l'alimentation durable dans un contexte de changement climatique, d'évolution des comportements alimentaires et de profonde mutation économique de la filière alimentaire.

Cette ambition s'inscrit dans la définition de l'alimentation durable de la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) :

« **L'alimentation durable est une alimentation viable sur le plan économique et social, qui préserve l'environnement, la santé et la diversité culturelle** »

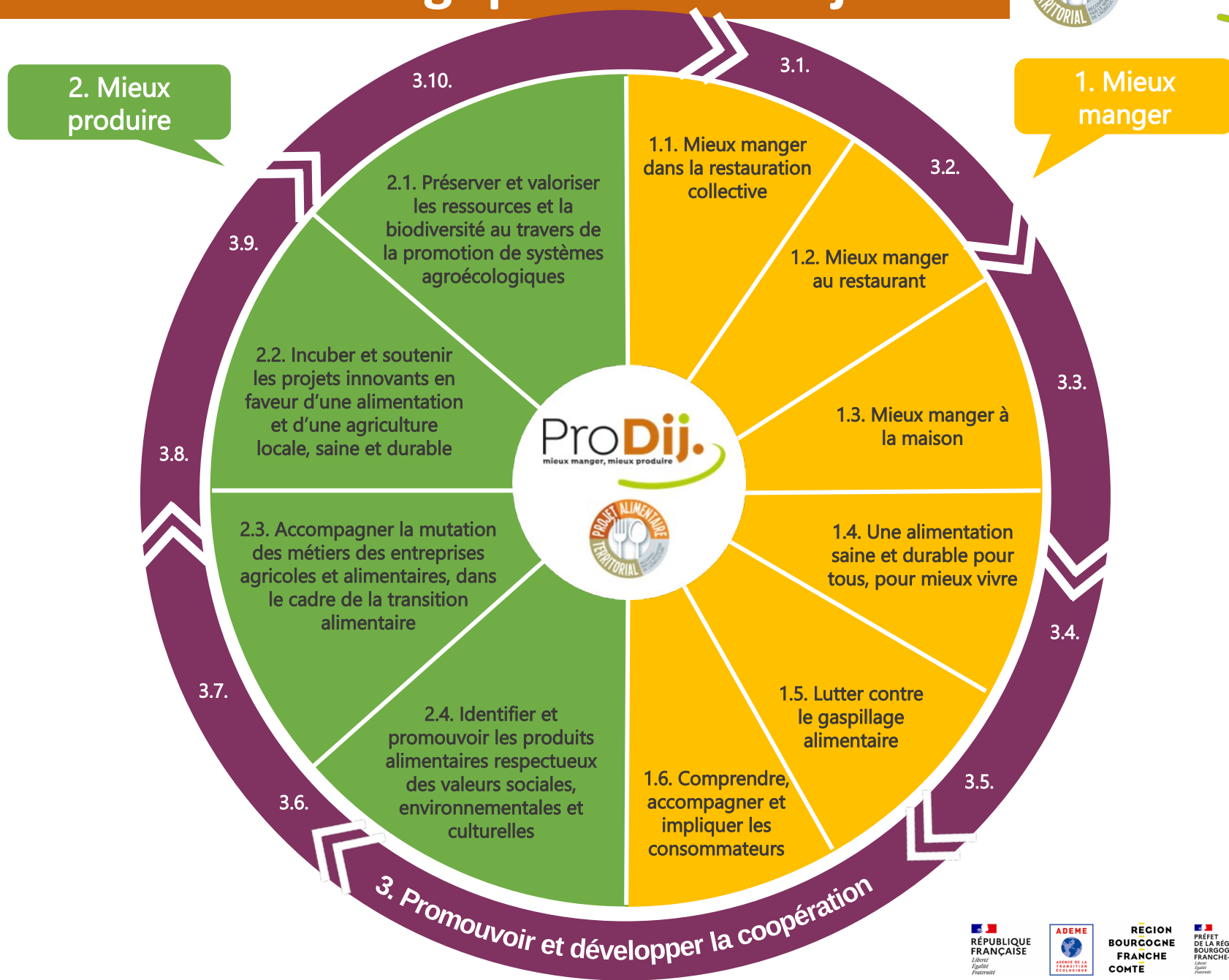


Au service de la transition alimentaire sous l'impulsion et grâce à l'implication de Dijon Métropole, mettre en réseau les acteurs académiques, économiques et sociaux de l'alimentation avec les citoyens et promouvoir les alliances entre les territoires voisins et les réseaux départementaux, régionaux et nationaux.

Cadre stratégique PAT-ProDij



ProDij.
mieux manger, mieux produire



Cadre stratégique PAT-ProDij



ProDij.
mieux manger, mieux produire

S'engager au sein de France Urbaine pour la mutation de la commande publique des achats alimentaires

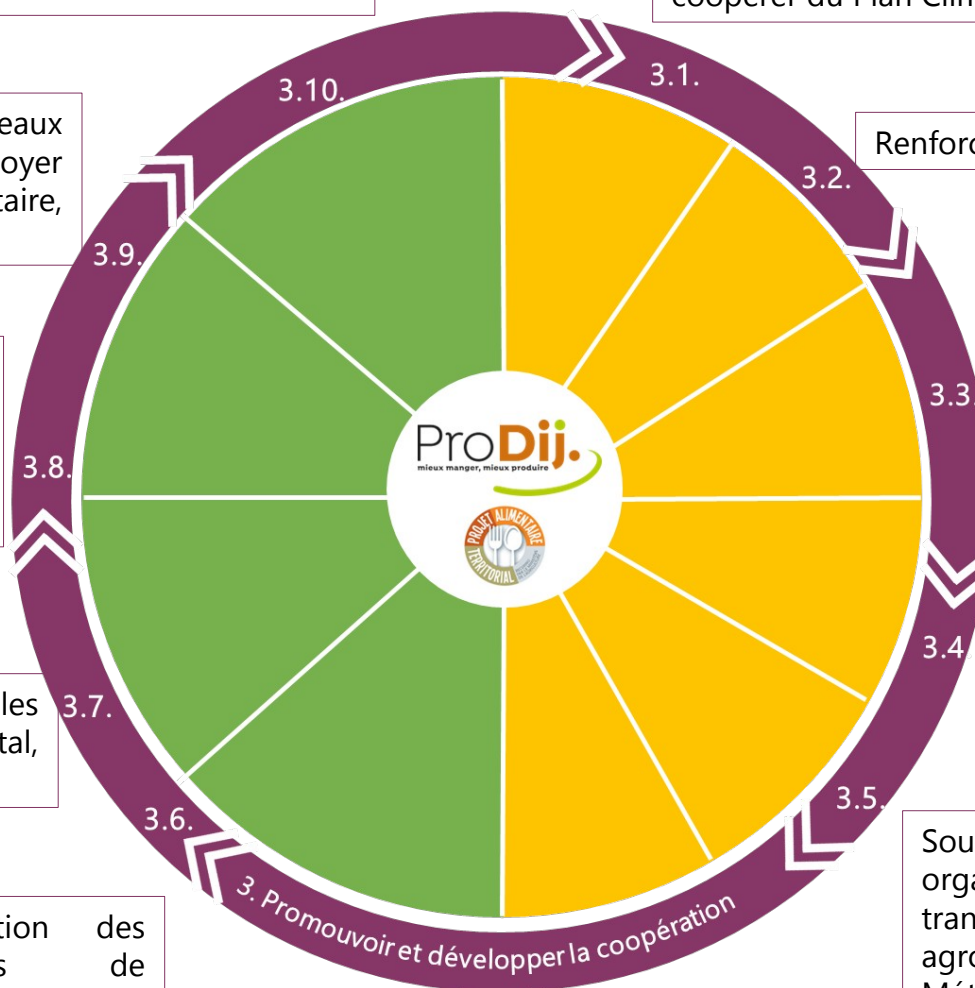
Intégrer l'alimentation dans tous les programmes portés par la métropole pour amplifier l'axe coopérer du Plan Climat et Biodiversité (PCAET)

S'engager dans les réseaux nationaux pour porter le plaidoyer de la transition alimentaire, informer, partager, essayer

Organiser et accueillir à Dijon, les 4èmes Assises de la Transition Agroécologique et de l'Alimentation Durable en septembre 2026

Coopérer et interargir avec les PAT au niveau départemental, régional et national

Contribuer à l'évaluation des politiques publiques de l'alimentation, en lien avec le PCAET



Renforcer la participation citoyenne

Adapter et diffuser la charte d'engagements réciproques Les ProDijieux

Affirmer la nécessité de développer et romouvoir les projets de Recherche-Action

Soutenir et renforcer l'action des organismes consulaires dans la transition alimentaire et agroécologique de Dijon Métropole



Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

Pour une restauration collective publique et privée qui s'engage, expérimente et essaime les bonnes pratiques

- 1.1.1. Soutenir l'atteinte des objectifs Egalim au sein des établissements présents sur le territoire de la métropole
- 1.1.2. Favoriser l'approvisionnement en produits de qualité, de saison issus de territoires proches, en structurant les achats locaux au sein des cuisines centrales
- 1.1.3. Promouvoir et développer le programme « Chouette Cantine » auprès des communes de la métropole
- 1.1.4. Créer et animer un comité d'élus et de techniciens à l'échelle de la métropole sur la restauration collective des écoles maternelles et primaires, en vue d'une restauration collective plus unifiée sur le territoire partageant les objectifs Egalim
- 1.1.5. Partager les bonnes pratiques à l'ensemble de la restauration collective du territoire
- 1.1.6. Renforcer les compétences au sein de la restauration collective
- 1.1.7. Créer et animer un réseau des restaurations d'entreprises publiques et privées engagées
- 1.1.8. Développer l'application numérique au service de la nutrition (FoodInTech2)



Mieux
manger

Axe 1.2 Mieux manger au restaurant

Accompagner la restauration commerciale vers l'alimentation durable

1.2.1. Les Tables ProDijieuses : sensibiliser et accompagner 80 restaurants à la labellisation éco-responsables

1.2.2. Tester les critères socio-responsables des labels écoresponsables

1.2.3. Massifier et diffuser les pratiques éco et socio responsables auprès de la restauration commerciale de la métropole



Mieux
manger

Axe 1.3 Mieux manger à la maison

Favoriser l'approvisionnement local-régional dans les toutes les formes de distribution

1.3.1. Développer et rendre efficace la charte d'engagement réciproque entre agriculteurs et consommateurs

1.3.2. Construire et concrétiser un plan de sensibilisation du grand public au mieux manger

1.3.3. Préserver les marchés de plein vent de l'ensemble des communes de la métropole et les Halles de Dijon et les faire connaître du plus grand nombre

1.3.4. Préserver les jardins familiaux et proposer des animations sur les pratiques culturelles durables favorables à la qualité des sols, à la préservation de la biodiversité



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

Permettre l'accès de tous à une alimentation saine et durable qui protège l'Environnement et la Santé en particulier pour les publics fragiles et précaires.

- 1.4.1. Promouvoir l'éducation nutritionnelle chez les enfants
- 1.4.2. Prévenir le surpoids et l'obésité pédiatrique
- 1.4.3. Lancer le programme alimentation saine et durable de la Ville de Dijon pour les seniors et essaimer sur la métropole
- 1.4.4. Soutenir les travaux du Eating Lab du CHU, sur la dénutrition des patients
- 1.4.5. Développer l'approvisionnement des structures de l'aide alimentaire en produits frais à partir de l'approvisionnement de la Banque Alimentaire
- 1.4.6. Soutenir le déploiement de Collect'O, application mettant en relation les donateurs de denrées du territoire et les demandeurs (épiceries solidaires, etc.)
- 1.4.7. Soutenir et diffuser les actions de sensibilisation vers une alimentation durable à l'ensemble des structures d'aide alimentaire concernées
- 1.4.8. Etudier les leviers financiers qui permettent l'accès aux produits sains et durables aux populations précaires



Axe 1.5 Lutter contre le gaspillage alimentaire

- 1.5.1. Sensibiliser dès le plus jeune âge via le plan anti-gaspi dans les cantines des communes de la métropole
- 1.5.2. Développer la labellisation écoresponsable des restaurants via les Tables ProDijieuses
- 1.5.3. Favoriser la coopération des acteurs de l'ESS pour l'émergence de solutions mutualisées de lutte contre le gaspillage alimentaire



Axe 1.6 Comprendre, accompagner et impliquer les consommateurs

Assurer l'ancrage social des actions de ProDij.. Le Conseil de développement (Codev), dans sa contribution de novembre 2024, recommande que ProDij « *chercher à susciter la motivation des habitants, en s'appuyant chaque fois que cela est possible sur l'expérimentation et la co-construction* »

- 1.6.1. Associer le Codev à la politique ProDij et au déploiement des actions à destination des habitants
- 1.6.2. Soutenir et favoriser les travaux du Living Lab de l'alimentation durable et de son tiers lieu expérientiel au sein de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin
- 1.6.3. Partager et diffuser la connaissance sur l'alimentation durable
- 1.6.4. Conforter le projet Ramifications de « Quartiers fertiles »
- 1.6.5. Accompagner l'émergence de l'AUBERGE, Tiers lieux alimentaire porté par l'IAD et le CROUS sur le Campus universitaire de Dijon
- 1.6.6 Mieux comprendre les attentes citoyennes en renforçant le système d'analyse des retours issus des débats citoyens grâce à un partenariat avec la Maison des Sciences et de l'Homme de Dijon



Axe 2.1 Préserver et valoriser les ressources et la biodiversité au travers de la promotion de systèmes agroécologiques

Soutenir les démarches de progrès en matière de préservation et de valorisation des ressources (eau, sol) et de biodiversité (y compris les paysages) en lien avec les objectifs de ProDij en matière d'alimentation et d'agriculture

2.1.1. Soutenir et accompagner la mutation des espaces notamment à travers le projet Terres nourricières

2.1.2. Imaginer des solutions d'accès à l'eau pour une agriculture durable en valorisant l'eau du réseau pluvial

Préserver la ressource en eau en terme quantitatif et qualitatif avec sa protection au niveau des bassins de captage

2.1.3. Améliorer la connaissance des sols via le développement de Sols experts et Sols mutation, en vue de la protection et de leur restauration

2.1.4. Promouvoir la préservation du foncier dans la stratégie foncière métropolitaine

2.1.5. Soutenir et accompagner les projets d'agriculture urbaine durable basés sur la valorisation de la biodiversité et des interactions biotiques

2.1.6. Soutenir la création de vergers conservatoires et de vergers citoyens – projet Terre de Vergers



Axe 2.2. Incuber et soutenir les projets innovants en faveur d'une alimentation et d'une agriculture locale, saine et durable

Innover pour apporter des solutions concrètes sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, et soutenir les entreprises et les organisations dans l'adoption de stratégie résolument tournée vers l'alimentation durable et le respect de l'environnement.

2.2.1. Soutenir l'accompagnement de start-up en faveur de l'alimentation locale, saine et durable

2.2.2. Accompagner les réflexions et projets sur la structuration de filières permettant aux entreprises de s'inscrire dans une démarche de progrès

2.2.3. A partir d'une approche de type cluster et grâce à la mobilisation de l'écosystème métropolitain au travers de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) incluant l'alimentation durable, soutenir l'innovation des entreprises participant à l'alimentation durable du territoire

2.2.4. Poursuivre le développement de la légumerie de Dijon Métropole

2.2.5. Créer un réseau d'ateliers de micro transformation de denrées alimentaires solidaires



Axe 2.3. Accompagner la mutation des métiers des entreprises agricoles et alimentaires, dans le cadre de la transition alimentaire

La transition alimentaire demande de nouvelles compétences qu'il s'agit d'acquérir dès la formation initiale des futurs professionnels et tout au long du parcours professionnel.

2.3.1. Accompagner la transition de l'école des métiers et la formation des jeunes professionnels de l'hôtellerie restauration, des agents de la restauration collective publique, aides-soignants, agriculteurs, logisticiens, chefs de rayon

2.3.2. Développer l'AgroOpenlab (AOL), pédagogie interactive sur la transition agroécologique et alimentaire

Faire évoluer les compétences au cours du parcours professionnel



Axe 2.4. Identifier et promouvoir les produits alimentaires respectueux des valeurs sociales, environnementales et culturelles

Mettre en valeur les productions alimentaires locales-régionales respectueuses des valeurs sociales, environnementales mais aussi culturelles, en lien avec la définition de l'alimentation durable de la FAO (Food and Agriculture Organisation). Faire rayonner le « repas gastronomique des Français » et valoriser la diversité des cultures alimentaires.

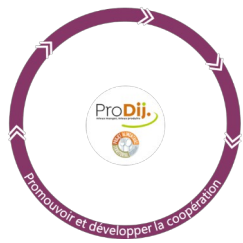
2.4.1. Adapter et diffuser la charte d'engagements réciproques - Les ProDijieux - aux produits labellisés sous signes de qualité

2.4.2. Animations sur les pratiques culturelles durables favorables à la préservation et la valorisation de la biodiversité

2.4.3. Faire de la Foire gastronomique de Dijon, associée avec la Ferme de Côte d'Or et au Living Lab un vecteur de Mieux Manger, Mieux Produire

2.4.4. Faire rayonner le repas gastronomique des Français à travers la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin

Plan d'action PAT-ProDij



Une transversalité entre les services métropolitains, indispensable à un PAT écosystémique.

Une synergie territoriale indispensable pour relier le territoire de consommation de l'aire urbaine de Dijon, avec les territoires d'approvisionnement de proximité (Côte-d'Or) et élargi (Bourgogne-Franche-Comté).

Un rayonnement au-delà du territoire pour s'inspirer, essayer, et co-construire la transition alimentaire et agroécologique.

3.1. Intégrer l'alimentation dans tous les programmes portés par la métropole pour amplifier l'axe coopérer du Plan Climat et Biodiversité (PCAET)

3.2. Renforcer la participation citoyenne

3.3. Adapter et diffuser la charte d'engagements réciproques Les ProDijieux

3.4. Affirmer la nécessité de développer et promouvoir les projets de Recherche-Action

3.5. Soutenir et renforcer l'action des organismes consulaires dans la transition alimentaire et agroécologique de Dijon Métropole

3.6. Contribuer à l'évaluation des politiques publiques de l'alimentation, en lien avec le PCAET

3.7. Coopérer et interargir avec les PAT au niveau départemental, régional et national

3.8. Organiser et accueillir à Dijon, les 4èmes Assises de la Transition Agroécologique et de l'Alimentation Durable en septembre 2026

Alimenter et porter le plaidoyer de la transition alimentaire affirmant la place essentielle des terriores dans cette transition

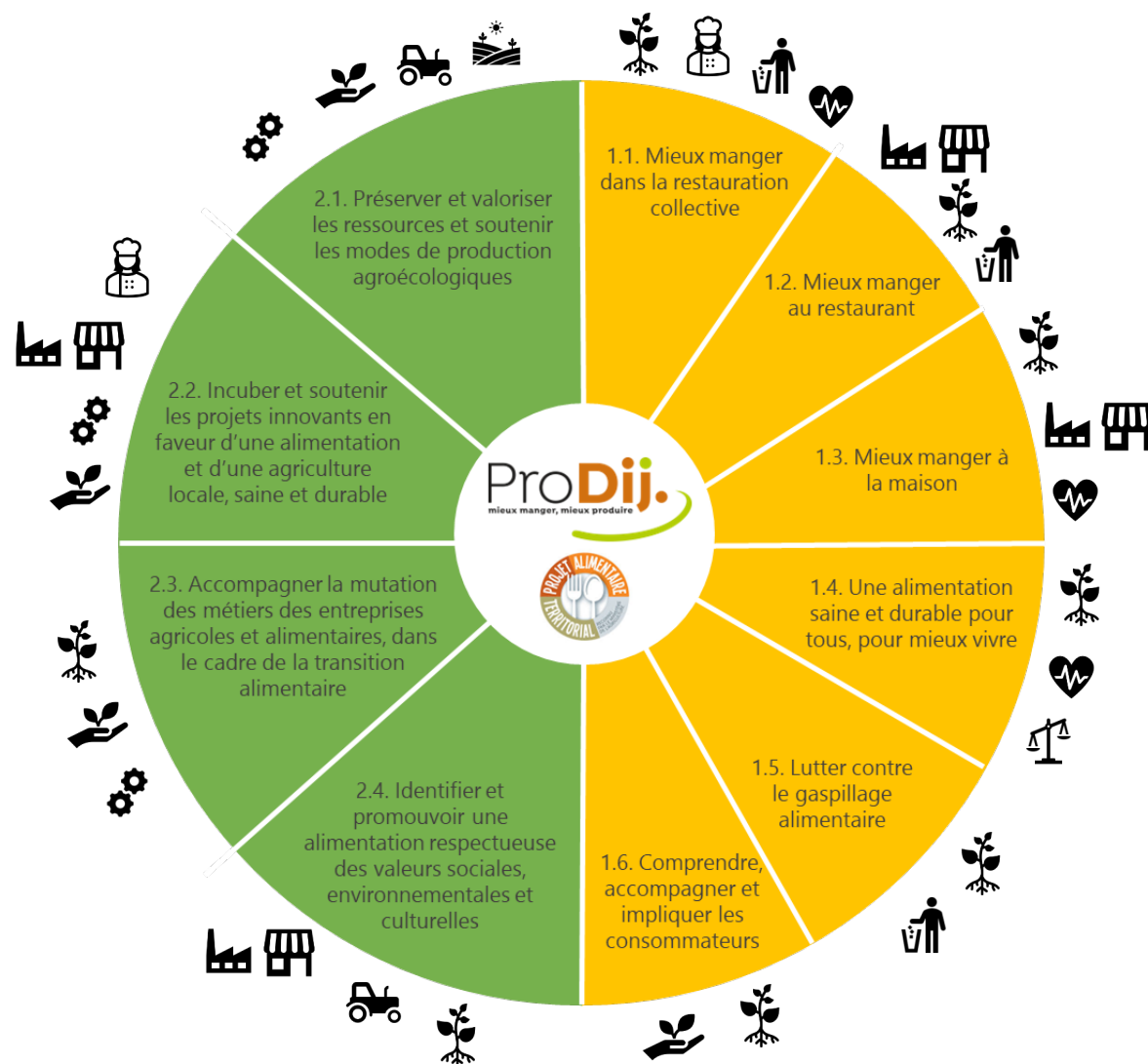
3.9. S'engager dans les réseaux nationaux pour porter le plaidoyer de la transition alimentaire, informer, partager, essayer

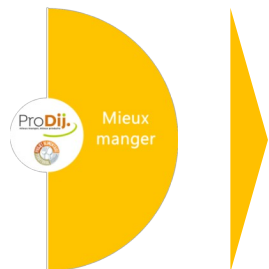
3.10. S'engager au sein de France Urbaine pour la mutation de la commande publique des achats alimentaires

Un plan d'action systémique cohérent avec les orientations de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)



Thématiques de la SNANC		
Justice sociale		
Santé		
Education à l'alimentation durable		
Lutte contre le gaspillage alimentaire		
Foncier		
Production		
Transformation - distribution		
Approvisionnement de la restauration collective/ Egalim		
Emploi		
Environnement		





Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

1.1.1. Soutenir l'atteinte des objectifs Egalim au sein des établissements présents sur le territoire de la métropole

Thématiques SNANC :



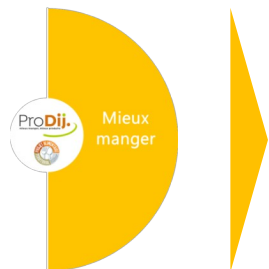
Contenu de l'action :

Il existe 77 restaurants scolaires publics (maternels et primaires) dépendant des 23 communes de la métropole.

Dans le cadre de la stratégie alimentaire portée par la métropole, cette dernière bien que n'ayant pas de compétence directe sur la restauration scolaire, anime un groupe de communes volontaires (à ce jour 8). Dans le cadre de cette animation, l'atteinte des objectifs Egalim passe par la mise en commun des objectifs des cahier des charges portant délégation du service de la production et livraison des repas. Action débutée en septembre 2024.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : Bilan fin 2025 : taux Egalim pour les 8 communes
- Livrables attendus : cf rapport annuel des prestataires

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025 à 2030	Dijon Métropole	Communes		



Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

1.1.2. Favoriser l'approvisionnement en produits de qualité, de saison issus de territoires proches, en structurant les achats locaux au sein des cuisines centrales

Thématiques SNANC :

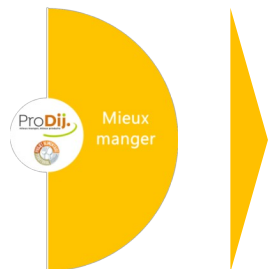


Contenu de l'action :

- Poursuivre le développement de la légumerie de la métropole, en élargissant le nombre de clients gestionnaires de cuisines centrales sur le territoire ; en élargissant la gamme de légumes/légumineuses proposés (productions hors agriculture biologique, engagées dans une démarche de progrès en lien avec la Chambre d'agriculture) ; en analysant le potentiel économique d'une activité connexe (étude de marché à mener)
- Sourcing des approvisionneurs du territoire et partage avec les acheteurs de la restauration collective du territoire

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : Objectif 150 Tonnes de vente en 2025 à la légumerie

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025 à 2030	Dijon Métropole	Chambre d'agriculture, MBBFC, Région BFC, PAT	15 000 €	Etude de marché en 2027



Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

1.1.3. Promouvoir et développer le programme « Chouette Cantine » auprès des communes de la métropole

Thématiques SNANC :



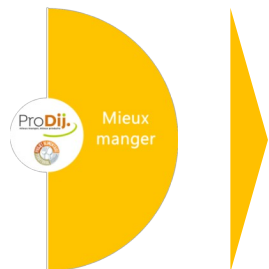
Contenu de l'action :

Chouette Cantine est un programme d'éducation à une alimentation durable en restauration scolaire, coconstruit avec les acteurs du terrain, dont les objectifs sont de sensibiliser les adultes et les enfants aux enjeux d'une alimentation saine et durable et d'assurer le suivi de l'appréciation des plats servis et du gaspillage alimentaire, en renforçant et en structurant les échanges entre la cuisine centrale et les équipes des restaurants scolaires.

Après le développement des outils en groupes de travail dédiés, l'essaimage du programme est prévu en 2025, sur l'ensemble des écoles de Dijon puis élargissement aux communes volontaires par la suite.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre de communes participantes, nombre de personnes sensibilisées, modification des pratiques (végétalisation des repas)

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025 à 2030	Dijon, Dijon métropole et les communes membres	Région BFC TI INRAE	15 000 €	Intervention pour lutte contre le gaspillage alimentaire (restoCo)



Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

1.1.4. Créer et animer un comité d'élus et de techniciens à l'échelle de la métropole sur la restauration collective des écoles maternelles et primaires, en vue d'une restauration collective plus unifiée sur le territoire partageant les objectifs Egalim

Thématiques SNANC :

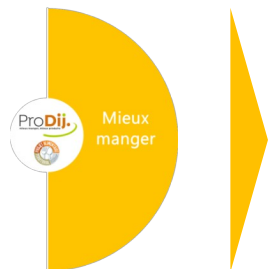


Contenu de l'action :

Partager les enjeux sur l'alimentation, fixer des objectifs communs, fédérer, créer des actions communes pour l'ensemble des 23 communes de la métropole

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre de réunions du comité élus/techniciens, nombre de participants, actions et outils mis en commun,

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025 à 2030	Dijon métropole	Ville de Dijon Communes de la métropole		



Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

1.1.5. Partager les bonnes pratiques à l'ensemble de la restauration collective du territoire

Thématiques SNANC :

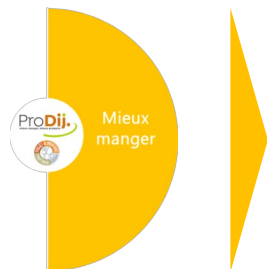


Contenu de l'action :

Le projet est de structurer un réseau de travail en commun et d'échanges entre les acteurs de la restauration collective publique des établissements « majeurs » du territoire (VILLE DE DIJON, CROUS, CHU, etc.)

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre de participants, nombre de réunions collaboratives, outils et résultats mis en commun, nombre d'actions collaboratives mises en place.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2026	Dijon métropole ?	Ville de Dijon Région BFC		



Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

1.1.6. Renforcer les compétences au sein de la restauration collective

Thématiques SNANC :

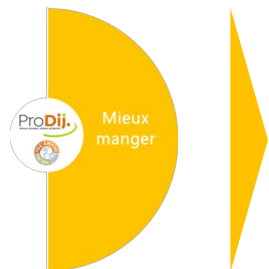


Contenu de l'action :

En lien avec Créativ'21 dans le cadre de l'action "mutation des métiers pour la transition alimentaire", suite aux observations menées et aux besoins détectés, élaboration d'outils digitaux expérimentaux (e-learning, serious game, réalité immersive) pour la formation initiale et continue des salariés de la restauration collective.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : production et test d'outils digitaux de formation
- Livrables attendus : outils digitaux de formation

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2024-2027	Créativ'21	Ti DM	RBFC, DM, Etat	



Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

1.1.7. Créer et animer un réseau des restaurations d'entreprises publiques et privées engagées

Thématiques SNANC :



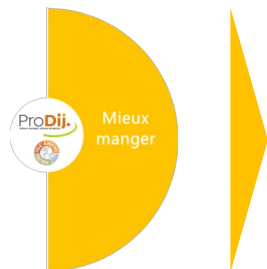
Contenu de l'action :

Programme alimentation-santé des salariés d'entreprises : créer un réseau démonstrateur des restaurants d'entreprises et un restaurant d'entreprise modèle à INRAE BFC en vue de la mutation des restaurants d'entreprise vers une alimentation durable favorable à la santé

Plusieurs employeurs publics et privés partenaires: Dijon métropole, CHU, INRAE BFC, DIEZE, La Poste, CEZAM,

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : sensibilisation à l'alimentation durable favorable à la santé pour les employeurs, les salariés et les exploitants de restaurants d'entreprises, mobilisation d'approvisionnements sains, durables et régionaux, promotion du "fait maison", labellisation
- Livrables attendus : constitution d'un réseau de restaurants d'entreprises (10 à 20)

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2027-2031	INRAE Dijon	Dijon Métropole, plusieurs employeurs publics et privés (Suez, CHU, INRAE BFC, VYV,...)	1,2M€ dont 800k€ de temps passé par les partenaires	



Axe 1.1 Mieux manger dans la restauration collective

1.1.8. Développer l'application FoodInTech2, au service d'une nutrition adaptée dans les établissements médico-sociaux

Thématiques SNANC :

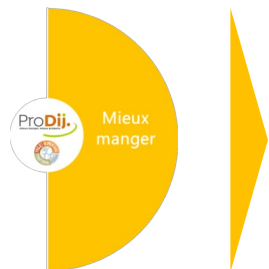


Contenu de l'action :

Dans le cadre du programme territoire d'Innovation, grâce à l'IA, identification photographique des consommations d'aliments avant/après pour les patients en Ehpad ou à l'hôpital voire en portage de repas à domicile afin de mieux comprendre l'alimentation des séniors, lutter contre la dénutrition et résorber le gaspillage alimentaire.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : mise en marché d'un outil digital images/IA en 3 D
- Livrables attendus : test in situ de validation des innovations, introduction d'observations utiles à la recherche avec le CHU

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2024-2028	ATOL-CD	CHU, TI, DM	DM, RBFC, Etat, Entreprises	



Axe 1.2 Mieux manger au restaurant

1.2.1. Les Tables ProDijieuses : sensibiliser et accompagner 80 restaurants à la labellisation éco-responsables

Thématiques SNANC :

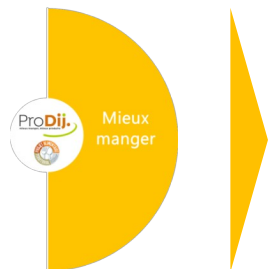


Contenu de l'action :

Dans le cadre du programme **Les Tables Prodigieuses** commun entre l'Office de Tourisme de Dijon métropole, l'entreprise Manger du Sens, le service commerce de la Ville de Dijon et Dijon métropole, en réponse à l'AMI de Atout France, recrutement, sensibilisation et formation de 80 restaurateurs volontaires situés sur le territoire de Dijon métropole à une démarche de progrès éco-responsable selon les critères du référentiel de l'ADEME (31 critères obligatoires). Evaluation de l'accompagnement et collecte de témoignages

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : 80 restaurateurs au moins recrutés et formés, au moins 80 démarches de progrès engagées
- Livrables attendus : outils de recrutement et de formation, témoignages de restaurateurs engagés,

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2024-2027	Office de Tourisme	Dijon DM, Manger du sens, restaurateurs,	210k€ , 80k€ de subvention PIA3 TI, Atout France, DM, Etat	



Axe 1.2 Mieux manger au restaurant

1.2.2. Tester les critères socio-responsables des labels écoresponsables

Thématiques SNANC :



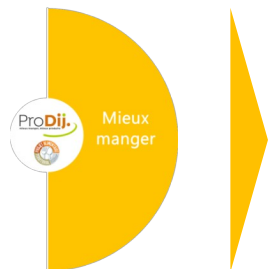
Contenu de l'action :

Dans le cadre de l'action Les Tables ProDijieuses, labellisée Territoire d'Innovation, un groupe de restaurateurs volontaires déjà avancés dans une démarche de progrès écoresponsable testent des critères socio-responsables : budget formation, insertion professionnelle des juniors, des seniors, des parents solo, des personnes handicapées, conditions de travail.

L'objectif est de proposer aux labels existants d'inclure ces critères et des seuils qui auront été testés à Dijon métropole et de tester une méthode d'automatisation des données sans ressaisie des professionnels pour assurer la traçabilité des critères de labellisation par tierce partie

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre de critères socio-responsables inscrits dans la charte "les Tables Prodigieuses", nombre et pertinence des critères socio-responsables retenus dans les labels existants, nombre d'établissements partie prenante des critères socio-responsables

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2027	Manger du Sens	DM, Office de tourisme, ville de Dijon, les restaurateurs	DM, Etat, entreprises	



Axe 1.2 Mieux manger au restaurant

1.2.3. Massifier et diffuser les pratiques éco et socio responsables auprès de la restauration commerciale de la métropole

Thématiques SNANC :

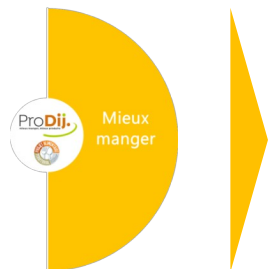


Contenu de l'action :

Sur la base du groupe pilote des 10 restaurateurs test sur l'automatisation des données et les critères écoresponsables et sur la base du groupe de 80 restaurateurs en démarche de progrès écoresponsable, généralisation et diffusion à l'ensemble des restaurants commerciaux de Dijon métropole en s'appuyant sur le tutorat et le témoignage des professionnels déjà formés et labellisés.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre d'établissement sensibilisés, nombre de restaurants labellisés, nombre de touristes choisissant les établissements labellisés
- Livrables attendus : bilan quantitatif et qualitatif de l'action, outils de promotion et sensibilisation

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations	
À venir	2027-2028	Ville de Dijon	Office de tourisme	Etat, Dm, Ville de dijon, OT		



Axe 1.3 Mieux manger à la maison

1.3.1. Développer et rendre efficace la charte d'engagement réciproque entre agriculteurs et consommateurs

Thématiques SNANC :



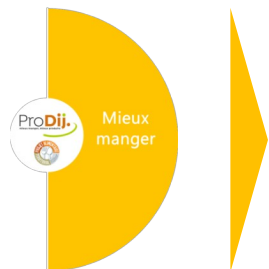
Contenu de l'action :

sur la base du groupe test "Mon Produit Local Engagé -le Programme des ProDijieux" de 12 agriculteurs et 12 consommateurs,

- Choix du contenu d'une charte d'engagements réciproques agriculteurs/consommateurs par création de la communauté du programme des ProDijieux
- Massification des engagements grâce à un Hackathon associant agriculteurs/ consommateurs/ organismes facilitateurs (travail sur le coût et le prix des engagements)
- Publication des engagements des consommateurs et des agriculteurs et suivi de leur réalisation

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre et qualité des engagements réciproques, nombre d'engagements publics tenus, diffusion des résultats obtenus, généralisation du dispositif,
- Livrables attendus : charte d'engagement réciproque, outils de promotion et sensibilisation, suivi et bilan des résultats obtenus,

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2024-2027	Citoyens et Compagnie	Dijon Métropole, CA21, Dijon céréales	750k€, 170k€ de PIA et 436k€ de DM	



Axe 1.3 Mieux manger à la maison

1.3.2. Construire et concrétiser un plan de sensibilisation du grand public au mieux manger

Thématiques SNANC :



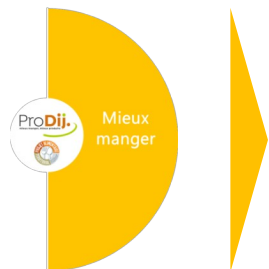
Contenu de l'action :

Le Codev propose de : démultiplier les campagnes, de les différencier selon les catégories de population en cherchant à susciter la motivation des habitants, en s'appuyant chaque fois que possible sur l'expérimentation et la co-construction. La valeur plaisir de l'alimentation nous semble essentielle. Elle devrait donc, chaque fois que possible, être la ligne directrice des différentes campagnes. Pour le Codev, une sensibilisation réussie ne peut être que diverse et multidirectionnelle. (*contribution 2024 du codev sur la sensibilisation aux enjeux de la transition alimentaire*)

Le plan de sensibilisation du grand public s'appuiera sur ces recommandations. Il intégrera par exemple la diffusion des recettes des plats appréciés des enfants aux familles afin d'inciter le « cuisiner ensemble ».

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre et pertinence des messages diffusés, nombre de citoyens et usagers touchés.
- Livrables attendus : supports de diffusion, évaluation quantitative et qualitative.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2026 et suivant	Dijon et Dijon métropole		30k€/an pendant 5 ans	



Axe 1.3 Mieux manger à la maison

1.3.4. Préserver les jardins familiaux et proposer des animations sur les pratiques culturelles durables favorables à la qualité des sols, et à la préservation de la biodiversité

Thématiques SNANC :



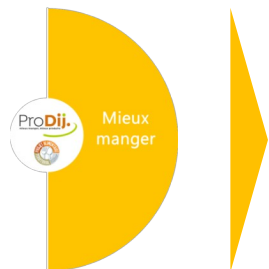
Contenu de l'action :

Préservation dans le PLUi-HD de Dijon métropole, des espaces de jardins familiaux et partagés de la ville de Dijon

Accompagnement par le Jardin de l'Arquebuse des jardins familiaux et partagés pour le développement des pratiques agro-écologiques. Un médiateur scientifique du jardin de l'Arquebuse propose un accompagnement aux référents des sites (échanges informels, tenue d'ateliers, initiation aux programmes de science participative)

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre et typologie d'actions selon les sollicitations des référents, nombre et typologie des personnes impliquées, surface jardinée concernée, nombre de sites ayant obtenu la labellisation EcoJardin, reconnaissant les pratiques de gestion écologique des espaces de nature en milieu urbain

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	Programmation annuelle à partir d'avril 2025	Direction Biodiversité Jardin de l'Arquebuse	Association des jardins familiaux « le chouette potager », structures référentes des jardins partagés (maisons d'éducation populaire en conventionnement avec la ville, associations dédiées)	Moyens humains, matériels et financiers des partenaires	



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

1.4.1. Promouvoir l'éducation nutritionnelle chez les enfants

Thématiques SNANC :

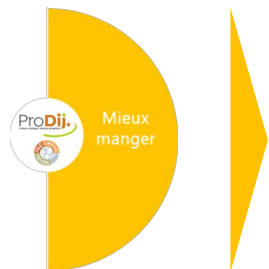


Contenu de l'action

A travers le Programme Chouette Cantine, il s'agit de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge et les équipes des restaurants scolaires sur les enjeux de l'alimentation saine et durable. Dans ce cadre, la compréhension de l'équilibre nutritionnel est intégrée à la sensibilisation (mise en place d'outils)
Le Contrat Local de Santé - 2024 2028 - prévoit en axe 3 "Santé des enfants et des jeunes" (qui représente plus de 30% des habitants du territoire) deux actions : promouvoir l'éducation nutritionnelle (ex. Journée accueil des classes au Village Nutrition Santé) et prévenir le surpoids et l'obésité pédiatrique

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre d'enfants sensibilisés, nombre de structures relai impliquées.
- Livrables attendus : supports de sensibilisation, évaluation quantitative et qualitative.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	A partir de mi-2025	Dijon Métropole, Communes	Dijon Métropole, Communes, Opérateurs de prévention, MUSSP, RéPPOP, Centres de Soins Infirmiers, ARS		



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

1.4.2. Prévenir le surpoids et l'obésité pédiatrique

Thématiques SNANC :



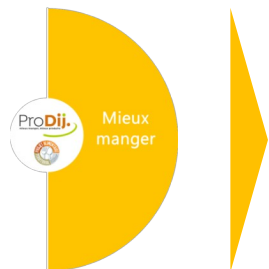
Contenu de l'action :

Le Contrat Local de Santé - 2024 2028 - prévoit en axe 3 "Santé des enfants et des jeunes" (qui représente plus de 30% des habitants du territoire) deux actions : promouvoir l'éducation nutritionnelle (ex. Journée accueil des classes au Village Nutrition Santé) et prévenir le surpoids et l'obésité pédiatrique. L'action 3.4 du contrat concerne plus spécifiquement la prévention du surpoids et de l'obésité pédiatrique.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : Développement de la sensibilisation générale à l'échelle du territoire ; mise en lien des acteurs et partenaires
- Livrables attendus :

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2024 à 2028	CLS	Dijon Métropole, Communes, Opérateurs de prévention, MUSSP, RéPPOP, Centres de Soins Infirmiers, ARS		

Plan d'action détaillé PAT-ProDij



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

1.4.3. Lancer le programme alimentation saine et durable de la Ville de Dijon pour les séniors et essaimer sur la métropole

Thématiques SNANC :

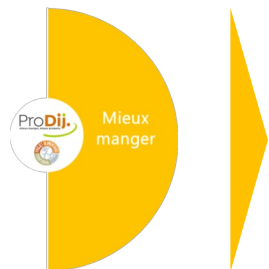


Contenu de l'action :

Dans le cadre de la convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) de la Ville de Dijon avec la maison des séniors et l'association des séniors dijonnais (2200 adhérents), déploiement d'un programme de sensibilisation à l'alimentation durable et participation aux actions citoyennes et consommateurs.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre de personnes sensibilisées, nombre de personnes recrutées pour des focus groupes et des opérations de démocratie participative alimentaire.
- Livrables attendus : supports de sensibilisation, évaluation qualitative et quantitative.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2025-2028	OPAD et Maison des séniors	Dijon Métropole, ville de Dijon	Ville de Dijon	



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

1.4.4. Soutenir les travaux du Eating Lab du CHU, sur la dénutrition des patients

Thématiques SNANC :

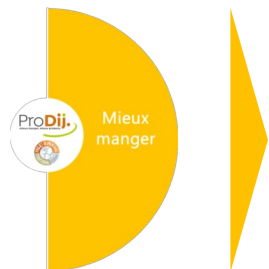


Contenu de l'action :

Créer un espace d'expérimentation et d'observation des comportements alimentaires des patients (et en particulier des patients âgés) au sein du CHU pour la recherche en vue de mieux comprendre les mécanismes de la dénutrition et y remédier.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : équipement livré, programme de recherche associé.
- Livrables attendus : publications scientifiques, partage des résultats expérimentaux (colloques).

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2027	CHU	Dijon Métropole	500 k€ en investissement	



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

1.4.5. Développer l'approvisionnement des structures de l'aide alimentaire en produits frais à partir de l'approvisionnement de la Banque Alimentaire

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

Conforter et développer l'approvisionnement de la Banque Alimentaire sur la base de Collect'O

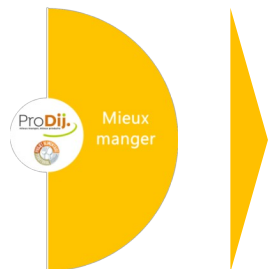
Appui au développement du mécénat d'entreprise auprès de la Banque Alimentaire

Investissement pour aménagement nouveaux locaux Restos du cœur dans locaux BAB21

Poursuivre l'interconnaissance entre acteurs de l'ensemble de la filière, Poursuivre la stratégie de structuration de filières d'approvisionnement des acteurs de lutte contre la précarité alimentaire (avec la BAB, le GES BFC les épiceries sociales et solidaires), Etat des lieux et diagnostic des autres initiatives en région sur les solutions mutualisées et sur la contractualisation entre producteurs et structures de lutte contre la précarité alimentaire, étude action sur la mutualisation des achats, Etude action à partir des Restos du Cœur et d'exemples hors du département, de l'installation de producteurs, sous forme de structure de l'ESS, pour approvisionner les structures de lutte contre la précarité alimentaire

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : déploiement et pérennisation de l'outil Collect'O, intégration des restos du cœur, nombre de personnes secourues, nombre de structures de distribution impliquées.
- Livrables attendus : Cartographie des acteurs, Diagnostic préalable, Compte-rendu de réunions, Bilan des études actions et préconisations.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2027	PES21 et le GES BFC et la BAB	Dijon Métropole (PES21 en lien avec le GES BFC et les acteurs de la filière : BAB, ACI en maraichage, épiceries, producteurs et groupements de producteurs)	20k€/an	



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

1.4.6. Soutenir le déploiement de Collect'O, application mettant en relation les donneurs de denrée du territoire et les demandeurs (épiceries solidaires, etc.)

Thématiques SNANC :

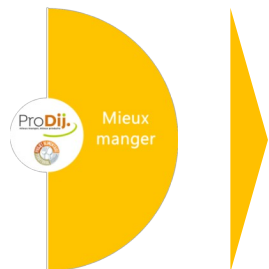


Contenu de l'action :

Déploiement de l'appli Collect'O qui permet les dons individuels et en petites quantités de denrées alimentaires brutes et transformées par les particuliers, les restaurateurs, les commerçants, les associations, etc.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : fonctionnalités testées et livrées, nombre d'utilisateurs, tonnage et nombre de dons alimentaires
- Livrables attendus : nouvelles fonctionnalités livrées

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2027	Banque Alimentaire	Dijon Métropole	60 k€/an	



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

1.4.7. Soutenir et diffuser les actions de sensibilisation vers une alimentation durable à l'ensemble des structures d'aide alimentaire concernées

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

Des actions de sensibilisation ont été expérimentées avec la Maison Phare et les Epiceries sociales et solidaires. Il s'agit de diffuser ces actions à l'ensemble des structures concernées : maisons d'éducation populaire, communes, quartiers fertiles, acteurs sociaux, etc.

Poursuivre le travail initié en 2024 sous forme de groupes de travail, mise en commun, harmonisation et production de contenu scientifiquement validé, travail collectif sur la posture de l'accompagnement pour redonner du pouvoir d'agir aux personnes vulnérables et nouer une relation de confiance, poursuite des actions de formations de formateurs

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre de personnes sensibilisées, nombre de structures impliquées, nombre d'actions menées sur le terrain, nb d'animateurs formés
- Livrables attendus : supports de sensibilisation et de promotion, évaluation qualitative, Kit d'animation d'ateliers et d'actions d'accompagnement, fiche de mission des qualités et compétences requises, comptes-rendus des réunions

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	PES21	Dijon Métropole (en lien avec le GES BFC et les acteurs de la filière, Eveil au Goût, Campus Comestible, Ecoles comestibles, Eclure, AgoSup, INRAE BFC, le centre du Goût, DRAAF etc.)	15 k€/an	



Axe 1.4 Une alimentation saine et durable pour tous pour mieux vivre

1.4.8. Etudier les leviers financiers qui permettent l'accès aux produits sains et durables aux populations précaires

Thématiques SNANC :

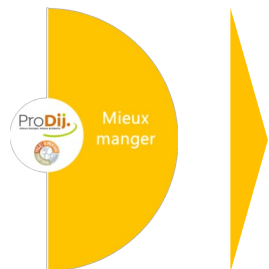


Contenu de l'action :

Dans le cadre des nombreuses réflexions et expérimentations sur la "sécurité Sociale Alimentaire", établir pour Dijon métropole et ses acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire un état des lieux, une analyse critique des propositions et l'évaluation des dispositifs ainsi repérés.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : identification des critères de réussite des systèmes de SSA adaptables au territoire de Dijon métropole
- Livrables attendus : rapport d'analyse qualitatif (Coût/efficacité) en regard des spécificités métropolitaines

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2025	Dijon Métropole	INRAE BFC	30k€	



Axe 1.5 Lutter contre le gaspillage alimentaire

1.5.1. Sensibiliser dès le plus jeune âge via le plan anti-gaspi dans les cantines des communes de la métropole

Thématiques SNANC :



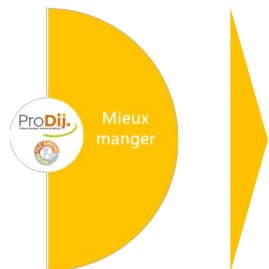
Contenu de l'action :

- Programme Chouette Cantine : déploiement dans tous les restaurants scolaires des communes de la métropole du programme qui intègre un volet lutte contre le gaspillage alimentaire couplé à l'analyse du niveau d'acceptabilité des plats par les enfants
- Accompagnement à la mise en place de la récupération des biodéchets ou compostage sur site dans les établissements scolaires maternel/primaire des communes

• Résultats visés ou atteints si action clôturée : tonnage de déchets alimentaires évités, nombre d'enfants sensibilisés, nombre d'agents impliqués,

• Livrables attendus :

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	Pluriannuel	Ville de Dijon et Dijon métropole	A définir	15 000 €	Prestations d'intervention possible notamment RestoCo



Axe 1.5 Lutter contre le gaspillage alimentaire

1.5.2. Développer la labellisation écoresponsable des restaurants via les Tables ProDijieuses dont la lutte contre le gaspillage alimentaire

Thématiques SNANC :

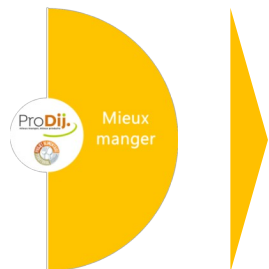


Contenu de l'action :

Dans le cadre du programme les Tables ProDijieuses et l'accompagnement à la labellisation écoresponsable, une attention particulière sera portée à la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des emballages : démarche zéro déchets, dons de denrées et de produits cuisinés à la Banque Alimentaire grâce à Collect'O, constitution d'offres de service mutualisé de collecte en mode doux et de biovalorisation des biodéchets

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre d'établissements de restauration en démarche de progrès, tonnage d'aliments non jetés
- Livrables attendus : supports d'accompagnement et de sensibilisation, évaluation qualitative

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
À venir	2026	Les entreprises	Dijon Métropole		



Axe 1.5 Lutter contre le gaspillage alimentaire

1.5.3. Action Favoriser la coopération des acteurs de l'ESS pour l'émergence de solutions mutualisées de lutte contre le gaspillage alimentaire

Thématiques SNANC :



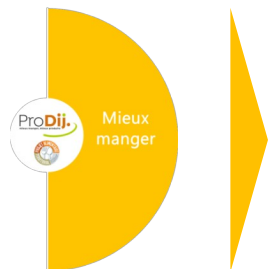
Contenu de l'action :

Identifier les sources d'approvisionnement (les agriculteurs perdent environ 30 % de leur production qui n'est pas vendable, le glanage à développer auprès de particuliers et de professionnels, les dons qui sont de moins en moins bonne qualité) et réaliser un état des lieux et diagnostic en s'enrichissant d'initiatives d'autres territoires

Etudes action à mener sur la transformation des produits en lien avec les conserveries existantes sur le territoire, les acteurs de l'ESS sur cette thématique, et les acteurs du réemploi, sur les opportunités de transformation sur l'ensemble de la chaîne des déchets alimentaires et leur valorisation

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : 2 études actions sur les opportunités à développer avec les acteurs de l'ESS métropolitains sur la lutte contre le gaspillage alimentaire : transformation et valorisation
- Livrables attendus : Un diagnostic autour des sources d'approvisionnement et les bonnes pratiques d'autres territoires, Bilan des études action et préconisations.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2025 – 2027	PES21 (en lien avec le GES BFC et la BAB)	Dijon Métropole GES BFC, BAB, ACI en maraichage, épicerie, producteurs et groupements de producteurs, SOLAL, Maison Phare, la Note du Colibri, Bocaux and Co, Cueillette solidaire	20k€/an	



Axe 1.6 Comprendre, accompagner et impliquer les consommateurs

1.6.1. Associer le Conseil de développement à la politique ProDij et au déploiement des actions à destination des habitants

Thématiques SNANC :

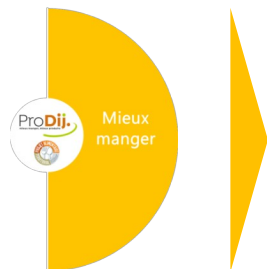


Contenu de l'action :

Mesurer l'acceptabilité des mesures,
Renforcer la connaissance Perception des usagers,
Territoire test de l'appli « j'agis »,
Festival « mois de la transition alimentaire »
Participation des membres du conseil de développement et de citoyens avisés à l'observatoire de la transition alimentaire et à l'action Programme des ProDijieux (charte d'engagement réciproques agriculteurs/consommateurs)

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : tenue du festival en 2026 et pérennisation,, nombre de citoyens-consommateurs participants aux actions de transition alimentaire,
- Livrables attendus : évaluation qualitative des différents aspects de la démocratie alimentaire

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2025-2030	Dijon Métropole	Associations, CODEV, communes de la métropole		



Axe 1.6 Comprendre, accompagner et impliquer les consommateurs

1.6.2. Soutenir et favoriser les travaux du Living Lab de l'alimentation durable et de son tiers lieu expérientiel au sein de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin

Thématiques SNANC :

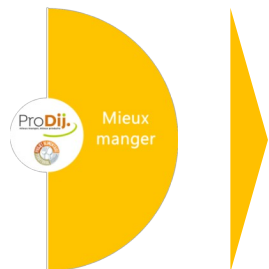


Contenu de l'action :

Dans le cadre de l'action Living Lab labellisée Territoire d'Innovation, élargir les communautés participantes aux opérations de massification des changements de comportements alimentaires vers une alimentation saine et durable : rendez-vous mensuel des explorateurs de l'alimentation durable, participation aux focus groupe produits et services innovants avec des entreprises, contribution à la cartographie des lieux ressources de l'alimentation durable dans le territoire de Dijon métropole.

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre de participants aux actions, pérennisation du living lab, nombre d'entreprises associées.
- Livrables attendus : suivi et évaluation des méthodes et résultats.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	Vitagora	Dijon Métropole	1.2M€, subvention PIA 380k€, DM 400k€ et région 400k€	



Axe 1.6 Comprendre, accompagner et impliquer les consommateurs

1.6.3. Partager et diffuser la connaissance sur l'alimentation durable

Thématiques SNANC :

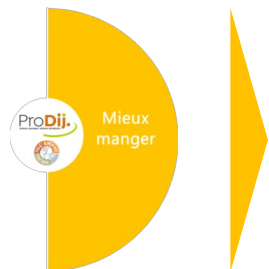


Contenu de l'action :

Développer des programmes de sensibilisation sur l'alimentation durable à destination du Grand Public, partout où il peut être capté : à titre d'exemple, au sein des Jardins familiaux et partagés, au Jardin de l'Arquebuse, dans le cadre des cycles de conférence de l'Université Populaire, lors de rencontres avec les parents (petite enfance, écoles...), du Village Goût Nutrition Santé....

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : sensibiliser en permanence les habitants ; typologie et nombre d'actions de mobilisation organisées, typologie et nombre d'habitants touchés, nombre d'enfants bénéficiant d'une sensibilisation au Jardin de l'Arquebuse dans un cadre scolaire/périscolaire/extrascolaire

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
		Acteurs du territoire	Dijon Métropole		



Axe 1.6 Comprendre, accompagner et impliquer les consommateurs

1.6.4. Conforter le projet Ramifications de « Quartiers fertiles »

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

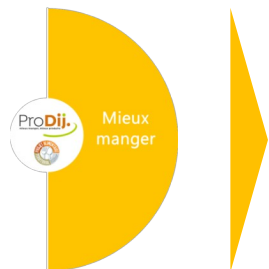
Assurer la pérennité du programme quartiers fertiles (quartier Fontaine d'Ouche à Dijon)

- > poursuite de la CPOM maison phare
- > conventionnement pour la mise à disposition des terrains actuels de production maraichère et recherche de nouvelles parcelles pour conforter la production

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre d'actions organisées autour des projets menés dans le cadre de "quartiers fertiles" , nombre d'habitants bénéficiaires et nombre de participation par habitant

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
Engagé	2025 et suiv	Maison Phare	Ville de Dijon / Dijon Métropole/ ANRU	Subvention ANRU labellisation quartiers fertiles Budget annuel ville Appui à la recherche de financements complémentaires	

Plan d'action détaillé PAT-ProDij



Axe 1.6 Comprendre, accompagner et impliquer les consommateurs

1.6.5. Accompagner l'émergence de l'AUBERGE, Tiers lieux alimentaire porté par l'IAD et le CROUS sur le Campus universitaire de Dijon

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

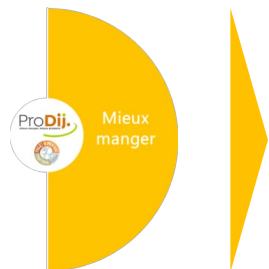
Un lieu de restauration (250 à 300 repas/jour) avec une offre d'alimentation durable, d'élaboration de recettes à diffuser pour le CNOUS, un lieu de recherche et d'expérimentation, notamment sur les comportements alimentaires, un lieu de formation et d'échange, de création de partenariats idéalement situé au sein du Campus universitaire, piloté conjointement par l'IAD et le CROUS, ouvert aux travaux de recherche

Etude maîtrise d'œuvre 2024-2025 et travaux 2026-2027

Calendrier évènementiel déjà en cours

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : bâtiment rénové livré, cafétéria étudiante en fonctionnement
- Livrables attendus : organisation et tarifs accès au tiers lieu, formations

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	Institut Agro Dijon	Dijon Métropole, Région BFC, CROUS, CNOUS, INRAE, UBe	2M€ en investissement, 500k€ de subvention obtenue	



Axe 1.6 Comprendre, accompagner et impliquer les consommateurs

1.6.6. Mieux comprendre les attentes citoyennes en renforçant le système d'analyse des retours issus des débats citoyens grâce à un partenariat avec la Maison des Sciences et de l'Homme de Dijon

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

Analyser et comprendre les retours des citoyens issus notamment des débats citoyens en engageant un partenariat avec la Maison des Sciences et de l'Homme de Dijon.

Projet à venir

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : /

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
Non débuté	2025-2030	A définir			



Axe 2.1 Préserver et valoriser les ressources et la biodiversité au travers de la promotion de systèmes agroécologiques

2.1.1. Soutenir et accompagner la mutation des espaces notamment à travers le projet Terres nourricières

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

La métropole - avec les communes - poursuivra son accompagnement pour l'installation et la préservation des exploitations agricoles engagées pour une production durable.

Veille de la métropole sur du foncier disponible pour la métropole et les communes.

Projets Pommerets à Longvic, et Magny-sur-Tille

Gestion du plateau de La Cras : 300 ha de la ville de Dijon, Appel à Projet pour la mise en location de parcelles pour des viticulteurs en production bio, et exempt de toute virose, reconquête du vignoble dijonnais

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre d'hectares cultivés sous des modes de productions bénéficiant de mesures agroécologiques, typologie et nombre d'actions valorisant les produits locaux issus de productions agroécologiques.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	Multi-acteurs : Métropole (Pommerets), communes (Magny-sur-Tille), Chambre d'agri, SAFER	Dijon métropole, CA21, INRAE BFC, Dijon Céréales, Agronov, Agence de l'Eau	Etudes financées, investissement et fonctionnement à prévoir	



Axe 2.1 Préserver et valoriser les ressources et la biodiversité au travers de la promotion de systèmes agroécologiques

2.1.2. Imaginer des solutions d'accès à l'eau pour une agriculture durable en valorisant l'eau du réseau pluvial

Thématiques SNANC :  

Contenu de l'action :

Etude sur la capacité du réseau d'eau pluvial à alimenter les besoins de la production agricole (quelle quantité captée et disponible pour la production agricole ? Quelle est la qualité des eaux ?). Cette étude doit être complétée d'études techniques et de faisabilité (à venir) sur des sites identifiés, notamment en lien avec le projet des Terres Nourricières (Quetigny, Quartiers fertiles, Pommerets, etc.)

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre de projets agricoles concernés, nombre de m3 d'eau valorisés, nombre d'hectares irrigués.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	Dijon Métropole	Agence de l'Eau, Chambre d'agriculture, SAFER, Odiva,		



Axe 2.1 Préserver et valoriser les ressources et la biodiversité au travers de la promotion de systèmes agroécologiques

2.1.3. Améliorer la connaissance des sols via le développement de Sols experts et Sols mutation, en vue de la protection et de leur restauration. Et Identifier les pratiques les plus favorables pour la fourniture des services attendus, en particulier production agricole et régulation du climat

Thématiques SNANC :   

Contenu de l'action :

INRAE a travaillé sur un référentiel de la qualité des sols sur l'aire urbaine de Dijon Métropole. Plusieurs projets émanent de ces travaux :

- Sols mutation : science participative sur les sols qui mobilise les parties prenantes concernées (habitants en zone urbaine pour jardins partagés, agriculteurs en zone rurale).
 - Recherche en droit de l'environnement (contribution scientifique et technique sur une loi sur la qualité des sols)
 - Expérimentation sur la formation des agriculteurs (CFPPA) – e-learning expert sur la valeur des sols
 - Sensibilisation aux rôles des sols pour le grand public
- Résultats visés ou atteints si action clôturée : nombre d'agriculteurs formés, nombre d'agriculteurs participants, nombre d'habitants sensibilisés
- Livrables attendus : supports de formation et de sensibilisation, relevé méthodologique_

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2020-2030	INRAE BFC et MNHN	TI, Dijon céréales, Région BFC, UB Institut agroDijon, Groupe Roullier, Université Lyon II, Muséum d'histoire naturelle, Jardin de l'arquebuse,	2,3M€ en subvention FEDER, PIA, DM, RBFC,	



Axe 2.1 Préserver et valoriser les ressources et la biodiversité au travers de la promotion de systèmes agroécologiques

2.1.4. Promouvoir la préservation du foncier dans la stratégie foncière métropolitaine

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

L'objectif est d'adapter l'usage de certaines zones naturelles pour du maraîchage bio, ou travailler sur des projets de désartificialisation, de désimperméabilisation

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : expérimentation réalisée
- Livrables attendus :

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2025-2030	SCOT	Dijon Métropole		



Axe 2.1 Préserver et valoriser les ressources et la biodiversité au travers de la promotion de systèmes agroécologiques

2.1.5. Soutenir et accompagner les projets d'agriculture urbaine durable basés sur la valorisation de la biodiversité et des interactions biotiques

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action : Il s'agit de préserver les multiples espaces dédiés à la viticulture, mettre à disposition le foncier et les bâtiments pour des projets de productions vivrières destinées au territoire :

- Présence d'une ceinture verte dans le PluiHD
- Identification dans le PluiHD des espaces à vocation nourricière (agriculture professionnelle ou amateur)
- Réflexion sur la mutation de l'usage de serres appartenant aux collectivités pour des projets de production
- Mutation d'espaces urbains pour des projets structurés de productions agricoles engagés dans le « Mieux manger, mieux produire »
- Programme Nature en ville
- Reconquête du vignoble dijonnais avec l'enjeu de l'appellation INAO Bourgogne-Dijon

A noter : le soutien aux jardins familiaux, jardins partagés, quartier fertile entrent également dans cet axe, sont intégrés dans un autre axe du Plan Stratégique

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : Mutation réussie ; préservation de la ceinture verte ; développement d'activités vivrières

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
		Acteurs du territoire	Dijon Métropole, communes, ...		



Axe 2.1 Préserver et valoriser les ressources et la biodiversité au travers de la promotion de systèmes agroécologiques

2.1.6. Soutenir la création de vergers conservatoires et de vergers citoyens – projet Terre de Vergers

Thématiques SNANC :  

Contenu de l'action :

Promut, entreprise adaptée travaille pour le développement des vergers bio (Les Vergers Bio Mutualistes à Quetigny)

Plusieurs projets sont en cours ou en réflexion sur les communes de Chevigny-Saint-Sauveur, Quetigny, Marsannay-la-Côte, Hauteville-les-Dijon

A Dijon, la ville plante régulièrement des arbres fruitiers sur l'espace public et intègre ces actions dans le cadre de son adhésion au mouvement "communes à croquer"

Dans le cadre du plan climat et biodiversité, soutien au service écosystémique de pollinisation (actions en faveur des insectes pollinisateurs)

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : catégorisation et nombre d'arbres et arbustes fruitiers présents et plantés sur le territoire ; nombre d'actions visant à développer la connaissance de l'efficacité de la fonction pollinisation sur le territoire, nombre d'actions de végétalisation visant à conforter les populations d'insectes pollinisateurs

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	Communes	Dijon Métropole		



Axe 2.2. Incuber et soutenir les projets innovants en faveur d'une alimentation et d'une agriculture locale, saine et durable

2.2.1. Soutenir l'accompagnement de start-up en faveur de l'alimentation locale, saine et durable

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

Action en soutien au développement d'AgrOnov, pôle d'innovation en agroécologie basé à Bretenière. La métropole a été fortement mobilisée en investissement à travers l'hôtel d'entreprise dédié à l'agroécologie (fournisseurs de l'agriculture saine et durable, institut technique), des subventions de fonctionnements pluriannuel et des loyers modérés pour les entreprises.

Vitagora bénéficie d'une convention pluriannuelle d'objectif pour des actions collectives en faveur d'entreprises innovantes pour l'alimentation durable (métiers de bouches, restauration, notamment à l'international)

- Résultats visés ou atteints si action clôturée : objectifs des conventions atteints, investissements livrés
- Livrables attendus : Compte-rendu d'exécution des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	Dijon Métropole pour investissement / association AgrOnov, Région BFC	Dijon Métropole et Région BFC	130k€/an à Vitagora, 170k€/an pour AgrOnov	5M€ en investissement à Bretenière



Axe 2.2. Incuber et soutenir les projets innovants en faveur d'une alimentation et d'une agriculture locale, saine et durable

2.2.2. Accompagner les réflexions et projets sur la structuration de filières permettant aux entreprises de s'inscrire dans une démarche de progrès

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

La métropole - en tant que bassin de consommation important – souhaite s'engager et coopérer avec les acteurs du territoire pour étudier, développer toutes nouvelles filières durables en lien notamment avec l'objectif du Plan Climat et Biodiversité (PCAET) de doubler l'approvisionnement local/régional de la métropole. Une étude a été conduite en 2024 avec un objectif de connaissance (diagnostic) et d'actions (identification des projets porteurs). L'étape suivante est d'accompagner dans leur réalisation des projets détectés (ex : approvisionnement en légumineuses, filière blé farine, gestion équilibre carcasse en viande). Le projet Eau et Agriculture Durable du Châtillonnais (enquête sur les besoins de la restauration collective sur la viande bovine et équilibre carcasse, en lien avec la préservation des prairies) sera soutenu par la métropole.

- Résultats visés : 30% d'approvisionnement local régional dans l'assiette des habitants de la métropole en 2030, nombre d'actions expérimentales collaboratives menées par les acteurs économiques
- Livrables attendus : évaluation méthodologique, qualitative et quantitative des expérimentations

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025 et suivant	Dijon Métropole en attendant d'identifier les porteurs de projet (interpro et professionnel)	Acteurs économiques, RBFC,	50k€/an d'ingénierie de projets	Investissements à prévoir pour expérimentation en entreprises



Axe 2.2. Incuber et soutenir les projets innovants en faveur d'une alimentation et d'une agriculture locale, saine et durable

2.2.3. A partir d'une approche de type cluster et grâce à la mobilisation de l'écosystème métropolitain au travers de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) incluant l'alimentation durable, soutenir l'innovation des entreprises participant à l'alimentation durable du territoire

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

A travers la politique bien définie de Dijon métropole, interventions de développement économique individuels et collectives auprès des entreprises innovantes de la transformation alimentaire : mise en réseau, mise à disposition d'immobilier d'entreprise, financement, etc. 4 axes sont privilégiés : digital, microbiologie, activité alimentation santé, activités nouvelles générées par la transition alimentaire.

- Résultats visés : nombres de Conventions intégrant l'alimentation durable, nombre de projets innovants
- Livrables attendus : compte-rendus d'exécution des conventions

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025 -2030	Dijon Métropole	RBFC, DECABFC, DBI, BPI,	200 k€/an	



Axe 2.2. Incuber et soutenir les projets innovants en faveur d'une alimentation et d'une agriculture locale, saine et durable

2.2.4. Poursuivre le développement de la légumerie de Dijon Métropole

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

A travers la légumerie, Dijon Métropole est acteur de la construction d'un approvisionnement en légumes et légumineuses issus du territoire. En fonctionnement depuis mi-2023, l'objectif est de poursuivre son développement en volume mais aussi d'étudier le potentiel d'autres activités (conserverie, fermentation) avec la réalisation d'une étude de faisabilité sur ces thématiques (potentiel de marché et coûts).

- Résultats obtenus en 2024 : 100 % d'approvisionnement en légumes bio en 2024, 68% d'origine du bassin Bourgogne-Franche-Comté. La légumerie a traité en 2024, 135 tonnes de légumes bruts bio, soit 114 tonnes de légumes bio et locaux de saison vendus directement aux cuisines centrales publiques et privées du territoire dont 6.5 tonnes de légumineuses
- Résultats visés : 150 t de ventes en 2025, en approvisionnement AB et autres

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2027 pour les études	Dijon Métropole			



Axe 2.2. Incuber et soutenir les projets innovants en faveur d'une alimentation et d'une agriculture locale, saine et durable

2.2.5. Créer un réseau d'ateliers de micro transformation de denrées alimentaires solidaires

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

Création d'un réseau local d'ateliers de micro transformations de denrées alimentaires aux bénéfices des acteurs de l'aide alimentaire.

Projet lauréat de l'appel à projet du Programme Mieux Manger Pour Tous (AAP MMPT), permettant d'évaluer le potentiel de denrées transformables, recenser les partenaires possibles, identifier les formes de transformations des denrées, préciser les conditions techniques, proposer un mode d'ateliers de transformation, modéliser un circuit logistique efficient, évaluer les coûts de mise en œuvre.

Résultats visés ou obtenus si action réalisée : Mise en synergie du réseau d'acteurs ; Diminution sensible des rebus et du gaspillage ; Renforcement de la mutualisation des matériels et services mobilisés dans le cadre de l'aide alimentaire ; Distribution des produits transformés à grande échelle.

• Livrables attendus : rapport de suivi et évaluation

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2027	Dijon Métropole et Banque Alimentaire	EPL Quétigny et Plombières, MEP Maison Phare, Idée21, Ville de Dijon, ADEFO, Episourire, Institut Agro	30K€	Demande de subvention dans le cadre de AAP MMPT



Axe 2.3. Accompagner la mutation des métiers des entreprises agricoles et alimentaires, dans le cadre de la transition alimentaire

2.3.1. Accompagner la transition de l'école des métiers et la formation des jeunes professionnels de l'hôtellerie restauration, des agents de la restauration collective publique, aides-soignants, agriculteurs, logisticiens, chefs de rayon

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

Dans le cadre de l'action "mutation des métiers" labellisée Territoire Innovation et sa prolongation, plusieurs actions d'approfondissement :

Transition de l'école des métiers, notamment via la restauration scolaire et d'application, poursuite des travaux de modernisation des équipements pédagogiques

Production d'outils digitaux innovants de formation par Creativ'21 et le campus des métiers

Poursuite des diagnostics métiers en lien avec l'alimentation

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : investissements et outils pédagogiques livrés

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2025-200	Ecole des métiers Creativ'21	Dion métropole	30k€ étude Subv 500k€ invest 60 k€/an	



Axe 2.3. Accompagner la mutation des métiers des entreprises agricoles et alimentaires, dans le cadre de la transition alimentaire

2.3.2. Développer l'AgroOpenlab (AOL), pédagogie interactive sur la transition agroécologique et alimentaire

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

Dans le cadre du consortium et du programme AOL, conforter les actions et les équipements nécessaires à la réalisation des 8 Ateliers thématiques permanents ouverts aux étudiants (lycées, enseignement supérieur) particulièrement l'ouverture au public du Campus et aux citoyens avisés membres des actions participatives de l'alimentation durable.

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre d'étudiants impliqués, nombre de professionnels participants, nombre d'ateliers pédagogiques réalisés.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
À venir	2026-2030	Institut Agro Dijon	Etat, DM,		



Axe 2.4. Identifier et promouvoir les produits alimentaires respectueux des valeurs sociales, environnementales et culturelles

2.4.1. Adapter et diffuser la charte d'engagements réciproques du Programme des Prodigieux aux produits labellisés sous signes de qualité

Thématiques SNANC :    

Contenu de l'action :

Faisabilité et diffusion des critères d'engagement réciproques élaborés au sens de l'action **Les ProDijieux** qui seront proposés à divers labels ou signes de qualité concernant des produits issus de l'agriculture AB, Label Rouge, divers AOC fromagers ou végétaux, Nous Autrement, 100% Côte-d'Or, Bleu-Blanc-Cœur, ..

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de structures contactées, nombre de marques ou labels intéressés.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	Jusqu'en 2026	Citoyens et compagnie	Dijon Métropole	Dm, Etat,	



Axe 2.4. Identifier et promouvoir les produits alimentaires respectueux des valeurs sociales, environnementales et culturelles

2.4.2. Animations sur les pratiques culturelles durables favorables à la préservation de la biodiversité

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

Programme de médiation sur le site de l'Arquebuse : enrichissement et renouvellement des contenus des ateliers pédagogiques proposés par les médiateurs scientifiques du Jardin de l'Arquebuse (22 000 scolaires par an accueillis en moyenne sur le site) avec notamment la conception de nouvelles actions éducatives relatives à l'impact de l'alimentation sur le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, en lien avec le parcours « Jardin botanique des saveurs et des cépages, des origines à demain ».

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : création de nouveaux contenus, hausse de la fréquentation, nombre d'actions pédagogiques menées, nombre et typologie de publics touchés.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	Programmation des ateliers pédagogiques à partir de septembre 2025	Direction Biodiversité Jardin de l'Arquebuse	Éducation nationale, INRAE	Moyens humains, matériels et financiers des partenaires	



Axe 2.4. Identifier et promouvoir les produits alimentaires respectueux des valeurs sociales, environnementales et culturelles

2.4.3. Faire de la Foire gastronomique de Dijon, associée avec la Ferme de Côte-d'Or et au Living Lab , un vecteur de Mieux Manger, Mieux Produire

Thématiques SNANC : 

Contenu de l'action :

Soutenir et pérenniser le concours de start up "qu'est-ce qu'on mange demain ," et le stand "expérience foire organisé par Vitagora dans le cadre de l'action living Lab

Valorisation de produits locaux sous signes de qualité et de services contribuant à l'alimentation durable

Orienter la Foire (stand de Dijon métropole et des partenaires) vers une alimentation plus durable

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de start up et entreprises exposantes, nombre de visiteurs.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	A partir de 2026	Ville de Dijon et DBE (Dijon Bourgogne Event)	Dijon Métropole, Vitagora	50k/an	A inclure dans CPO Vitagora ?

Plan d'action détaillé PAT-ProDij



Axe 2.4. Identifier et promouvoir les produits alimentaires respectueux des valeurs sociales, environnementales et culturelles

2.4.4. Faire rayonner le repas gastronomique des Français à travers la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin

Thématiques SNANC :



Contenu de l'action :

La Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin est un lieu de connaissance et de découverte de la gastronomie : organisation de conférences et d'ateliers, expositions, évènementiel. Elle reçoit 1 million de visiteurs par an avec un public large (habitants, touristes, scolaires, etc.). La programmation culturelle et scientifique est portée par Dijon Métropole

Elle permet de valoriser les actions, les partenaires de la stratégie de transition alimentaire de Dijon métropole sur le site de la CIGV

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre d'initiatives en lien avec ProDij-PAT,, nombre de visiteurs concernés, nombre de partenaires associés.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	Au long cours	Dijon métropole –CIGV			

Plan d'action détaillé PAT-ProDij



Promouvoir et développer la coopération

3.1. Intégrer l'alimentation durable dans tous les programmes portés par la métropole pour amplifier l'axe coopérer du Plan Climat et Biodiversité (PCAET)

Contenu de l'action :

A titre d'exemple, l'alimentation durable est déjà intégrée dans les objectifs RSO de Dijon Métropole ; dans le contrat métropolitain engageant des acteurs privés (Alliance Dijon Céréales, SMABTP, Crédit Agricole, CHU...), dans le SPASER adopté en 2024, dans le PCAET Climat-Biodiversité grâce au volet Alimentation durable, dans le projet métropolitain. Dans le Contrat Territoires en Action, les objectifs visent l'ensemble des conventions partenariales avec des organismes partenaires.

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de partenaires impliqués, nombre de programmes concernés, nombre de personnes touchées.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2024-2020	Dion Métropole	Tous les bénéficiaires	Internes	



Promouvoir et développer la coopération

3.2. Renforcer la participation citoyenne

Contenu de l'action :

Le Conseil de développement (Codev) de Dijon métropole CODEV a créé une Commission Mieux Manger Mieux Produire qui a rendu un avis sur la participation citoyenne dans le cadre de la politique ProDij.

Les actions proposées au CODEV sont :

- **Rendre plus accessibles les connaissances sur les enjeux associés à l'alimentation durable et l'action portée par ProDij** : visites de sites, auditions, conférences thématiques dans le cadre de l'université populaire du climat et de la biodiversité
 - **Favoriser l'action citoyenne en matière de transition alimentaire** : Participer aux actions Programme des ProDijieux et Observatoire, ainsi qu'au jury de concours de start Up de l'alimentation durable, participer aux focus groupes du Living Lab de la transition alimentaire et valoriser les solutions retenues en contribuant à la plateforme digitale, contribuer à la base de données "j'Agis", contribuer aux synergies entre structures citoyennes
 - **Ajuster la politique de transition alimentaire sur la base des retours citoyens** : participation au COPIL PAT-ProDij, saisine du bureau métropolitain, partenariat avec la MSH pour mieux analyser les retours
- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre d'avis et de remontées, nombre de citoyens touchés, impliqués.
 - Livrables attendus : rapports de saisine, critères d'analyse, rapports d'auditions et de visites.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires		Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	Dijon Métropole			Internes	



Promouvoir et développer la coopération

3.3. Adapter et diffuser la charte d'engagements réciproques du Programme des ProDijieux en impliquant diverses communautés de consommateurs

Contenu de l'action :

Par l'intermédiaire d'un Hakathon, élargir la charte d'engagement réciproques entre consommateurs et agriculteurs à un grand nombre de consommateurs en enrichissant et précisant les engagements
Rendre public les engagements réciproques et mesurer leurs impacts sociaux, économiques et environnementaux.
Contribuer à l'amélioration des labels existants qu'ils soient sous forme de label à traçabilité complète en tierce partie ou sous forme de marque de reconnaissance.

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de labels ou de marques ayant adopté la charte ou/et ses critères.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	C&C	Dijon métropole, CA21, Dijon céréales, CD21, CODEV	TI, DM, Partenaires	



Promouvoir et développer la coopération

3.4. Affirmer la nécessité de développer et promouvoir les projets de Recherche-Action

Contenu de l'action :

Dans le cadre de la collaboration avec les organismes de recherche présents sur Dijon métropole, offrir un cadre facilitateur permettant à des projets collaboratifs de recherche d'expérimenter sur le territoire des actions de recherche, de collecter des données, de réaliser des observations que ce soit dans le domaine des sciences humaines comme dans celui des sciences "dures".

Dijon métropole soutient politiquement de nombreux projets de recherche : l'objectif est de traduire cette collaboration sous forme de conventions de partenariat et de candidater ensemble à des appels à projet nationaux et européens.

La métropole et ses partenaires pourront aussi être porteurs de projets de thèses CIFRE (conventions industrielle de formation par la recherche).

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de projets collaboratifs.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
À venir	2026-2030	Dijon métropole	UBE, IAD, INRAE, INSERM, CNRS,	Interne hors coût des thèses	



Promouvoir et développer la coopération

3.5. Soutenir et renforcer l'action des organismes consulaires dans la transition alimentaire et agroécologique de Dijon Métropole

Contenu de l'action :

Dans le cadre des partenariats anciens et conventionnels, les 3 organisations consulaires interviennent ponctuellement et à la demande dans les projets de transition alimentaire depuis 2018. Il s'agit d'approfondir les chapitres "transition alimentaire" avec CCI, CMA, Chambre d'Agriculture en fixant des objectifs communs pluriannuels (3 ans) cohérents en reconnaissant l'expertise apportée avec une évaluation annuelle.

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de conventions et de partenaires concernés.
- Livrables attendus : conventions pluriannuelles d'objectifs.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
À venir	2026-2030	Dijon métropole	Les consulaires	50 k€/an	

Plan d'action détaillé PAT-ProDij



Promouvoir et développer la coopération

3.6. Contribuer à l'évaluation des politiques publiques de l'alimentation, en lien avec le Plan Climat et Biodiversité (PCAET)

Contenu de l'action :

Mettre en œuvre 3 termes d'observations de la transition alimentaire

- Empreinte carbone de l'alimentation sur le territoire de Dijon Métropole et son évolution
- Evolution des comportements alimentaires des habitants de 2020 à 2030 (consultation à venir)
- Evolution des critères alimentation-santé des habitants
- En visant 4 cibles prioritaires : enfants, étudiants, salariés d'entreprise, seniors avec un focus sur les précaires et les femmes et en associant les membres du CODEV

Appui d'un Comité Scientifique, reconstitution du T0 de 2020 à partir de l'évaluation 2025 (IA)

Intégrer dans l'observatoire les indicateurs définis dans le cadre du PAT de Dijon Métropole et les données qui seront issues du processus de l'évaluation concertée avec le réseau Teradi

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : recrutement de prestataires, pérennité des observations sur 5 ans.
- Livrables attendus : rapport d'analyse quantitatif et qualitatif de 2020 à 2030

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2028	Dijon métropole	CNRS, ADEME, INRAE, Teradi, Mutualité française	180k€ dont 90k€ de PIA	Prestation



Promouvoir et développer la coopération

3.7. Coopérer et interagir avec les PAT au niveau départemental, régional et national

Contenu de l'action :

Depuis sa labellisation PAT1 en 2021, Dijon métropole a toujours participé aux réseaux départementaux, régionaux et nationaux des PAT. Elle participe aussi activement à la commission stratégie territoriale de la transition alimentaire de France Urbaine.

Membre de l'association Terres en Villes depuis sa création, Dijon métropole contribue et contribuera à l'animation du réseau national des PAT et à la diffusion des bonnes pratiques au sein des PAT en accueillant régulièrement en séminaire et en visite de terrain les membres des différents réseaux.

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de PAT en réseau avec Dijon métropole, nombre et nature des échanges d'informations et de bonnes pratiques, nombre d'actions co-construites

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	Pluriannuel	Dijon métropole	Les PAT	Internes	



Promouvoir et développer la coopération

3.8. Organiser et accueillir à Dijon, les 4èmes Assises de la Transition Agroécologique et de l'Alimentation Durable en septembre 2026

Contenu de l'action :

Dijon Métropole a été retenue comme territoire hôte des 4ème assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable qui se tient en biennale en France depuis 2018. Cet évènement qui rassemble 800 à 1000 congressistes pendant 2 jours est fixé aux 21 et 22 septembre 2026. Il sera le pilier du festival de la transition alimentaire ProDij pendant le mois de septembre 2026 permettant d'associer les habitants citoyens-consommateurs à la modification de leurs habitudes alimentaires. Pour donner tout l'écho attendu à cette manifestation, des événements d'implication de différents groupes d'habitants (séniors, étudiants, familles précaires, scolaires, ...) auront lieu à partir de septembre 2025. L'édition 2026 mettra l'accent sur l'importance de mobilisation des acteurs académiques, économiques et sociaux pour la transition agroécologique et alimentaire à l'échelle territoriale.

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de participants au congrès, nombre de participants aux évènements du "festival" , satisfaction des participants.
- Livrables attendus : programme des assises, compte-rendu détaillé des plénières, des ateliers, des visites

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
A venir	2025-2026	Don métropole	Acteurs du territoire, COPIL national	500k€	Besoin de 200k€ de subvention



Promouvoir et développer la coopération

3.9. S'engager dans les réseaux nationaux pour porter le plaidoyer de la transition alimentaire, informer, partager, essayer

Contenu de l'action :

Dijon Métropole s'est engagée à diffuser largement les résultats obtenus par le démonstrateur de la transition alimentaire labellisé par l'Etat. Elle pratique une politique d'accueil de nombreux événements nationaux permettant la mise en réseau avec d'autres territoires en transition : Conseil national de l'Alimentation, Conseil National de la Résilience Alimentaire, Association des cantines 1+bio, Séminaires nationaux de l'UGESS (Union Nationale des Groupements de ESS), interventions dans les tables rondes des journées de l'Economie Autrement, réseau national de l'ESS, Réseau national des Territoires d'innovation, Réseau National des démonstrateurs territoriaux de la transition agroécologique et alimentaire, Accueil des séminaires de la Coopération agricole et de nombreuses professions de l'alimentation (dont les hôteliers-restaurateurs)

Accueil et soutien à au moins 6 colloques scientifiques/an en lien avec l'alimentation.

Dijon Métropole est engagée dans la construction et le portage du plaidoyer de la transition Alimentaire aux côtés de Terre en Ville.

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : nombre de partages d'information, nombre de structures impliquées, nombre d'interventions réalisées.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	Au long cours	Dijon métropole	Tous réseaux nationaux	Interne	



Promouvoir et développer la coopération

3.10. S'engager au sein de France Urbaine pour la mutation de la commande publique des achats alimentaires

Contenu de l'action :

Dijon Métropole est signataire du plaidoyer lancé en février 2025 par France Urbaine.

Contribution aux débats, à la connaissance sur la mutation possible du modèle de la commande publique liée aux achats alimentaires.

- Résultats visés ou obtenus si action réalisée : action engagée.

Etat d'avancement	Calendrier de réalisation	Qui porte	Partenaires	Moyens financiers	Observations
En cours	2025-2030	Dijon métropole	France Urbaine	interne	